

Agenda

En application de l'arrêté du 15 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19, l'institut national de sécurité routière et de recherches, en sa qualité d'établissement recevant du public (catégorie R), ne peut plus accueillir de public jusqu'au 15 avril 2020.

À ce titre, toutes les actions de formations initiales et continues sur site et en délocalisées, sont reportées.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé.



LA LETTRE DE L'INSERR

Directrice de la publication :
Carole DABRIGEON
Assistante Communication :
Nathalie VIDOT
Conception : Renaud Scapin

INSERR

122, rue des Montapins
CS 20015 - 58028 NEVERS Cedex
Tél : 03.86.59.90.59
Fax : 03.86.59.53.82
www.inserr.fr

Actualités

LA FILIÈRE ÉDUCATION ROUTIÈRE

Les agents du Puy-de-Dôme et de l'Allier formés

Du 3 au 5 février dernier, les agents inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière ont été formés, chacun dans leur département, au module « conduite et handicap ».



Un module de formation qui a rencontré un vif succès grâce à l'animation pédagogique et aux démonstrations sur véhicules aménagés de deux établissements d'enseignement à la conduite automobile spécialisés locaux.

LES PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

La formation continue des animateurs de stage de sensibilisation à la sécurité routière « améliorer les pratiques d'animation »

Destiné aux animateurs qui souhaitent approfondir et/ou optimiser leurs pratiques d'animation, une session de formation s'est tenue à Paris les 19 et 20 février derniers. L'une des stagiaires témoigne :

« Ce stage m'est très utile et formateur. Merci de faire parvenir aux animateurs combien leur animation était agréable, constructive, éducative et bienveillante. L'équilibre BAFM / PSYCHOLOGUE me réassure aussi sur la richesse de la co-animation. L'argent engagé pour cette formation est un bel investissement pour mon entreprise et moi-même. Cela donne envie de revenir et d'encourager les collègues à suivre ce module. »

Dominique V., psychologue.

ENTREPRISES PRIVÉES ET ADMINISTRATIONS

L'escadron départemental de sécurité routière de la Nièvre forme ses gendarmes

Le 26 février 2020, le groupement de gendarmerie de la Nièvre et l'INSERR ont signé une convention de partenariat prévoyant notamment la formation de gendarmes et la participation des motards de l'escadron départemental de sécurité routière (EDSR) aux formations « conduite en cortège ».



Quatre gendarmes du groupement de gendarmerie de la Nièvre ont suivi un module de formation à l'éco-conduite le 10 mars 2020.

La société EGTN (Groupe Deca France) sollicite l'INSERR

Spécialisée dans le secteur d'activité du nettoyage courant des bâtiments, la société EGTN a formé quatre collaborateurs à la prévention du risque routier. La session s'est tenue le 11 mars dernier à Nevers, dans leurs locaux.

Voies navigables de France renouvelle sa confiance

À l'instar de 2019, l'établissement public à caractère administratif français chargé de gérer la majeure partie du réseau des voies navigables de France a souhaité sensibiliser soixante de ses agents.

Un atelier en prévention des risques routiers et éco-conduite sur simulateur de conduite s'est tenu, le 12 mars 2020, dans leurs locaux de Nevers.



Les professions réglementées Experts en automobile, cycle 2021 Modification du calendrier de formation

- Vendredi 18 septembre 2020 Rambouillet (78)
- Vendredi 16 octobre 2020 Rouen (76)
- Jeudi 24 septembre 2020 Lyon-Oullins (69)
- Jeudi 22 octobre 2020 Toulouse (31)
- Vendredi 25 septembre 2020 Lyon-St-Exupéry (69)
- Vendredi 23 octobre 2020 Toulouse (31)
- Vendredi 30 octobre 2020 Nancy (54)

Pour plus de renseignements, contactez nos services par courriel annick.sire@inserr.fr ou consultez notre site internet : www.inserr.fr

Une nouvelle assistante polyvalente

Sylvie PONVIENNE, a rejoint l'institut le 29 janvier dernier en qualité d'assistante polyvalente pour renforcer le département des formations et de la commercialisation (formations institutionnelles, des professions réglementées et du post-permis).



Départ en retraite de Thierry CONTEZ et arrivée de Nicolas RENAULT

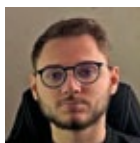
Après vingt-sept ans de service à l'INSERR, **Thierry CONTEZ** prend une retraite bien méritée. Il quittera ses fonctions le 1^{er} avril 2020.



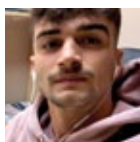
Nicolas RENAULT lui succède en qualité de chargé du service intérieur, à compter du 24 mars 2020

Ils nous ont déjà rejoint...

Marius VEYRET en qualité d'apprenti informatique (master 2 en alternance avec l'école CS2i de Nevers). Pendant sa première année, il est chargé de la refonte du site internet de l'INSERR.



Flavien Bensaada, en stage de fin d'étude (master 2 en psychologie mention « représentations sociales »). Il est notamment chargé de définir la problématique d'une étude sur le comportement humain autour du véhicule autonome.



Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe.

Vous souhaitez communiquer sur la lettre mensuelle de l'INSERR, contactez-nous info@inserr.fr

L'INSERR à l'heure du Coronavirus COVID-19... Comment les choses s'organisent...



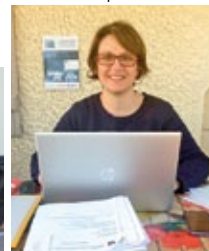
Dans le cadre de la continuité des activités de l'INSERR, des mesures concrètes ont été mises en place : télétravail et maintien de la logistique sur site !

L'ensemble du personnel de l'INSERR participe aux efforts nécessaires pour endiguer la propagation du COVID 19, en respectant le mot d'ordre : « restez chez vous ! »... Chaque personnel de l'INSERR est donc placé en mode « télétravail » lorsque son activité professionnelle le lui permet. Quelques exemples :

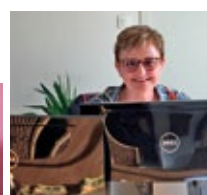
M^{me} Bordet



M^{me} Venesque



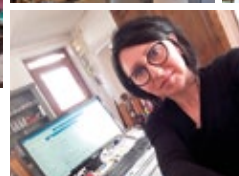
M^{me} Guihard



M. Cayot



M^{me} Saffray

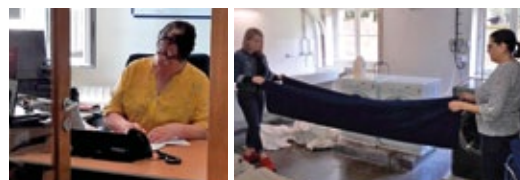


M^{me} Sire

Les équipes restent mobilisées pour gérer les reports de formation, les grands dossiers de fond avant d'anticiper sur la reprise d'activité.

La direction remercie particulièrement sa correspondante informatique et ses prestataires informatiques **Dactyl Buro** et **Adista** qui ont initialisé et qui poursuivent actuellement leurs actions pour assurer le bon fonctionnement du travail à distance.

En revanche, certains personnels maintiennent leurs activités sur site. Il s'agit du personnel d'entretien, chargé du nettoyage et de la désinfection des lieux, et de la mission d'accueil qui apporte son soutien logistique aux télétravailleurs.



Enfin, la directrice générale est restée à l'INSERR en lien permanent avec ses deux adjointes placées en télétravail.

Concernant les stagiaires...

En ce qui concerne les stagiaires en formation initiale, notamment les **délégués (DPCSR) et inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR)**, une proposition visant à réaliser une partie de leur formation à distance, a été validée par la délégation à la sécurité routière (DSR). Trois modules spécifiques en feront l'objet : procédure B, procédure administrative et réglementation. Cette action devrait permettre de réduire les risques sur leur scolarité et le calendrier de leur formation.

Quant aux stagiaires des professions réglementées, notamment les **animateurs de stage de sensibilisation à la sécurité routière**, la deuxième partie de leur formation initiale, prévue le lundi 16 mars dernier, a été reportée sine die.

Un remerciement particulier aux formateurs internes (les référents B, les formateurs des modules administratif et réglementation), les vacataires et prestataires de l'INSERR pour leur investissement... à distance !

La direction générale pense également aux intervenants extérieurs qui se trouvent actuellement sans activité.

Enfin des réflexions sont conduites pour anticiper et organiser la reprise d'activité ultérieure.